MARINER OUTBOARDS

MERCURY OUTBOARDS

Bulletin de service

N° 96-13d

Avis de rappel des commandes à distance Commander 3000 selon le Federal Boat Safety Act

Commandes à distance Commander 3000

88150A40	**88150A41**	**88150H41**
88150A42	**88150A43**	**88150A44**
88150A45	**88150A47**	**88150A48**
88150A50	**88150A51**	**827270A1**
827270A2	**827270A3**	**827270A5**
827270A6	**827270A7**	**827270A8**
827270A9	**827270A10**	**827270A11**
88688A40	**88688A42**	**88688H42**
88688A44	**88688A46**	**88688A48**
88688A50	**88688A51**	**88688A52**
88688H52	**88688A54**	**88688A56**
88688A57	**88688A58**	

Les commandes à distance *Commander 3000* fabriquées entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 peuvent mal fonctionner et ne plus pouvoir réduire les gaz ni passer au point mort. Cette panne est due à un pignon mal trempé dans le mécanisme de la commande.

COMMANDER 3000 REPAREES :

Les commandes à distance *Commander 3000* fabriquées entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 qui ont été réparées en usine sont signalées par un autocollant portant les lettres RKFW. Le pignon en question a été remplacé et ces commandes sont approuvées pour l'utilisation.

NOTIFICATION DES PROPRIETAIRES (ETATS-UNIS ET CANADA) :

Une lettre/réclamation sera adressée à tous les proprié-taires déclarés de moteur sur un bateau construit entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 ayant pu utiliser une commande à distance *Commander 3000*. Le numéro de la coque (HIN) se termine par les quatre caractères F4XX à I5XX. Cette lettre conseillera aux propriétaires de vérifier si leur commande à distance est comprise dans cet intervalle. Si c'est le cas, ils doivent prendre rendez-vous avec un concessionnaire agréé pour faire vérifier leur commande et la remplacer s'il le faut. Un exemplaire de cette lettre est joint à ce bulletin.

INVENTAIRE CONCESSIONNAIRES ET CONSTRUCTEURS DE BATEAUX :

Inspecter toutes les commandes à distance *Commander 3000* en stock et retourner toutes les commandes fabriquées entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 sur lesquelles ne se trouve pas l'autocollant RKFW. Retourner toutes les commandes sans indication de date. Voir la fiche d'identification pour l'explication des méthodes de datation
utilisées.

Les constructeurs de bateaux sont priés de déclarer la quantité et la destination ou les propriétaires de bateaux pouvant être équipés de *Commander 3000* et de moteurs fabriqués par d'autres fabricants. Adres-ser ces informations par télécopie à *Commander 3000* Recall au 1-800-842-4550.

Les concessionnaires et les constructeurs de bateaux désirant de plus amples informations à ce sujet peuvent appeler les numéros suivants : Etats-Unis, 1-800-309-4743 ou télécopie 1-800-942-4550. Au Canada, le 1-905-270-4481 ext. 259 ou télécopie 1-800-663-8334.

INVENTAIRE BATEAU DES CONSTRUCTEURS DE BATEAUX :

Inspecter tous les bateaux en stock **susceptibles** d'être équipés de *Commander 3000* fabriqués entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995. Remplacer et nous retourner toutes les commandes construites entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 qui n'ont pas l'autocollant RKFW. Retourner tous les commandes dont le mécanisme n'a pas de date de fabrication. Certaines *Commander 3000* peuvent être montées sur des bateaux équipés de moteurs d'autres marques. Elles doivent aussi être inspectées.

INVENTAIRE CONCESSIONNAIRES DE BATEAUX :

Inspecter les commandes *Commander 3000* sur les bateaux en stock. La présence de *Commander 3000* est le plus probable sur des bateaux avec numéro de série dont les quatre derniers caractères sont compris entre F4XX et I5XX. Remplacer et retourner toutes les *Commander 3000* dont le mécanisme porte une date de fabrication comprise entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 sans l'autocollant RKFW. Retourner aussi toutes les commandes dépourvues de date de fabrication. Les *Commander 3000* peuvent équiper des moteurs d'autres marques.

COMMANDER 3000 VENDUES :

Les concessionnaires sont priés de contacter les acheteurs de commandes à distance *Commander 3000*, si possible, et de les prier de leur présenter leur bateau pour inspection. Inspecter les bateaux et remplacer et retourner toutes les *Commander 3000* fabriquées entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 sans l'autocollant RKFW. Retourner aussi toutes les commandes dépourvues de date de fa-brication.

REPARATION :

1. Remplacer le mécanisme de toutes les *Commander 3000* fabriquées entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 sans l'autocollant RKFW et sans date de fabrication. Réutiliser la manette de commande, la collerette et le couvercle.
2. Poser le nouveau mécanisme selon les instru-ctions qui l'accompagnent. Une cassette vidéo (réf. 90-823732-43) décrivant le réglage du boî-tier de commande et des câbles sera adressée par courrier séparé à tous les concessionnaires US et canadiens pour les aider à effectuer le remplacement.
3. Régler de nouveau les câbles de commande des gaz et de l'inverseur et vérifier soigneusement la friction du papillon des gaz selon les instructions du manuel d'entretien.

PIECES DETACHEES :

1. Commander réf. 852430A 1 pour le montage sur panneau.
2. Commander réf. 852430A 2 pour le montage sur console.

GARANTIE :

Remplir la réclamation de garantie et mentionner :

- Le n° de série du moteur si la commande et sur un bateau ou la référence de la commande pour une commande en stock.
- La quantité ( ) de réf. 852430A 1 pour le montage sur panneau.
  La quantité ( ) de réf. 852430A 2 pour le montage sur console.
  La quantité ( ) et la référence pour les commandes en stock.
- Une demi-heure (0,5 h) de main d'œuvre pour inspection sur un bateau
  Une heure et trois dixièmes (1,3 h) pour inspection et remplacement sur un bateau.
  Un quart d'heure (0,25 h) pour inspection et retour des commandes en stock.
- Code main d'œuvre : OR19 pour inspection uniquement, et OR20 pour inspection et remplacement.
- Code de panne : 318 40

Etats-Unis et Canada : le mécanisme **doit accompagner** la réclamation de garantie adressée au client. Dans le cas d'un seul mécanisme, l'expédier avec l'étiquette de ramassage UPS emballée avec le mécanisme neuf. Expédier la commande complète avec la réclamation de garantie. Dans le cas d'une grande quantité de commandes et de mécanisme, les expédier contre remboursement.

International : conserver les commandes et les mécanismes pour inspection/mise au rebut par le représentant technique Mercury Marine International.

AVIS DE RAPPEL SELON LE FEDERAL BOAT SAFETY ACT

Cher Monsieur, chère Madame,

D'après nos registres, il se peut que votre bateau soit équipé d'une commande à distance gaz/inverseur *Commander 3000* faisant l'objet d'un rappel selon le Federal Boat Safety Act. En effet, les commandes Quicksilver *Commander 3000* fabriquées entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 peuvent mal fonctionner et ne plus pouvoir réduire les gaz ni passer au point mort.

QUE FAIRE ?

1. A l'aide de la fiche d'identification ci-jointe, déterminez si votre bateau est équipé d'une *Commander 3000*. Si vous n'avez pas de *Commander 3000*, ce rappel ne vous concerne pas ; passez à l'article 5. Si vous avez un *Commander 3000* passez à l'article 2.
2. Déterminez si votre *Commander 3000* fait l'objet de ce rappel. Comparez les autocollants apposés sur le mécanisme aux indications de la fiche d'identification.

Votre commande fait l'objet de ce rappel et son mécanisme de commande doit être remplacé s'il a été fabriqué entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995, et s'il ne porte pas un autocollant « RKFW ». L'autocollant RKFW signale que la commande a été réparée en usine.

Votre commande peut faire l'objet de ce rappel et doit être inspectée par un concessionnaire si la date de fabrication n'est pas visible, n'est pas lisible ou est manquante.

3. Fixez rendez-vous avec un concessionnaire agréé pour qu'il examine votre Mercury, votre Mariner, votre Mercruiser ou votre Force, et décide si votre commande à distance doit être remplacée.
4. Au jour convenu, confiez votre bateau au concessionnaire et remettez-lui cette lettre.
5. Si votre bateau ne fait pas l'objet de ce rappel, ou si vous l'avez vendu ou échangé, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien remplir la portion inférieure de la réclamation ci-jointe et de nous l'adresser dans l'enveloppe les accompagnant.

QUE FERONS-NOUS ?

Nous rembourserons le concessionnaire pour ses services (inspection et/ou réparation selon le besoin). La poi-gnée, la collerette et le couvercle en place seront réutilisés. Rien ne vous sera facturé.

⚠ AVERTISSEMENTS

Une panne pouvant se produire sans signes précurseurs, Mercury vous recommande de ne pas utiliser votre bateau tant que la commande *Commander 3000* n'aura pas été inspectée et, s'il le faut, remplacée. Si vous décidez d'utiliser votre bateau avant l'inspection et l'éventuel remplacement, sachez qu'en cas de panne la seule façon d'arrêter le bateau sera de couper le contact ou de tirer sur l'interrupteur d'urgence. Ne pouvant mettre l'inverseur au point mort, il vous sera impossible de remettre le moteur en marche.

Nous regrettons ce fâcheux contretemps et nous vous prions de nous excuser. Mais nous avons décidé d'entreprendre cette démarche pour assurer votre satisfaction. Si vous avez des questions, si vous ne connaissez pas l'adresse du concessionnaire le plus proche, n'hésitez pas à nous appeler au 800-309-4743 ou, au Canada au 905-270-4481 extension 259 avec cette lettre sous la main.

Nous vous prions de croire, cher Monsieur, chère Madame à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Larry Engelbert MerCruiser Service - USA	Bob Kachelek Outboard Service - USA	Fred Wolf Service - Canada

MERCURY MARINE
A BRUNSWICK COMPANY

MERCURY MARINER MERCRUISER FORCE QUICKSILVER

RECLAMATION DE GARANTIE

	DATE DE NOTIFICATION		
NOM DU CLIENT	CONCESSIONNAIRE		
ADRESSE	CODE CONCESSIONNAIRE		
VILLE, PROVINCE, CODE POSTAL	ADRESSE CONCESSIONARE		
MODEL / NUMERO DE SERIE	VILLE, PROVINCE, CODE POSTAL		
DATE D'ACHAT	NUMERO DE COMMANDE	CODE MAIN D'ŒUVRE	

NUMERO DE SERIE DU MOTEUR

PRODUIT
(COCHER UN SEUL ARTICLE)
- ☐ HORS-BORD
- ☐ STERNDRIVE
- ☐ A BOARD
- ☐ GONFLABLE
- ☐ JET
- ☐ QUICKSILVER PIECES ET ACCESSOIRES
- ☐ AUTRES – PRECISER _____

DATE DE LA PANNE

DATE SIGNALEE

DATE REPARATION

NOMBRE D'HEURES

PANNE
RAPPEL COMMANDE A DISTANCE COMMANDER 3000

CODE PANNE	DESCRIPTION CODE PANNE	NOTE : LA RECLAMATION DE GARANTIE DOIT ETRE RECUE DANS LES 30 JOURS DE LA DATE DE LA REPARATION POUR POUVOIR ETRE APPROUVEE	NUMERO D'AUTORISATION PREALABLE	DATE
318	**40**			

PIECES ENTRANT DANS LA REPARATION						MAIN D'ŒUVRE SELON LE MANUEL FORFAIT			
QTE	REFERENCE	DESCRIPTION	RETOUR	PRIX	TOTAL	CODE	DESCRIPTION	HRES	TOTAL
							MAIN D'ŒUVRE		
							PIECES		
							MONTANT		
							TAXES		
							MAIN D'OEUVRE SOUS-TRAITEE (JOINDRE LES FACTURES)		
							PORT (JOINDRE LES RECUS POUR PLUS DE $ 10)		
							TOTAL		

A REMPLIR PAR LE CLIENT

J'ai examiné la commande inverseur/gaz sur mon bateau et elle :

___ Ne correspond pas à une des commandes *Commander 3000* de la figure.

___ Correspond à une commande de la figure mais n'a pas été fabriquée entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995.

___ Correspond à une commande *Commander 3000* de la figure, a été fabriquée entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 mais porte l'autocollant RKFW.

___ Le bateau a été vendu à : _____
adresse : _____
Ville, province, code : _____

ADRESSER A MERCURY MARINE DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE

FICHE D'IDENTIFICATION DE LA COMMANDE Commander 3000

1. **Déterminer si le bateau est équipé d'une commande *Commander 3000*.** Si la commande ne ressemble à aucune des commandes ci-dessous, il ne s'agit pas d'une *Commander 3000* et le bateau ne fait pas l'objet de ce rappel.

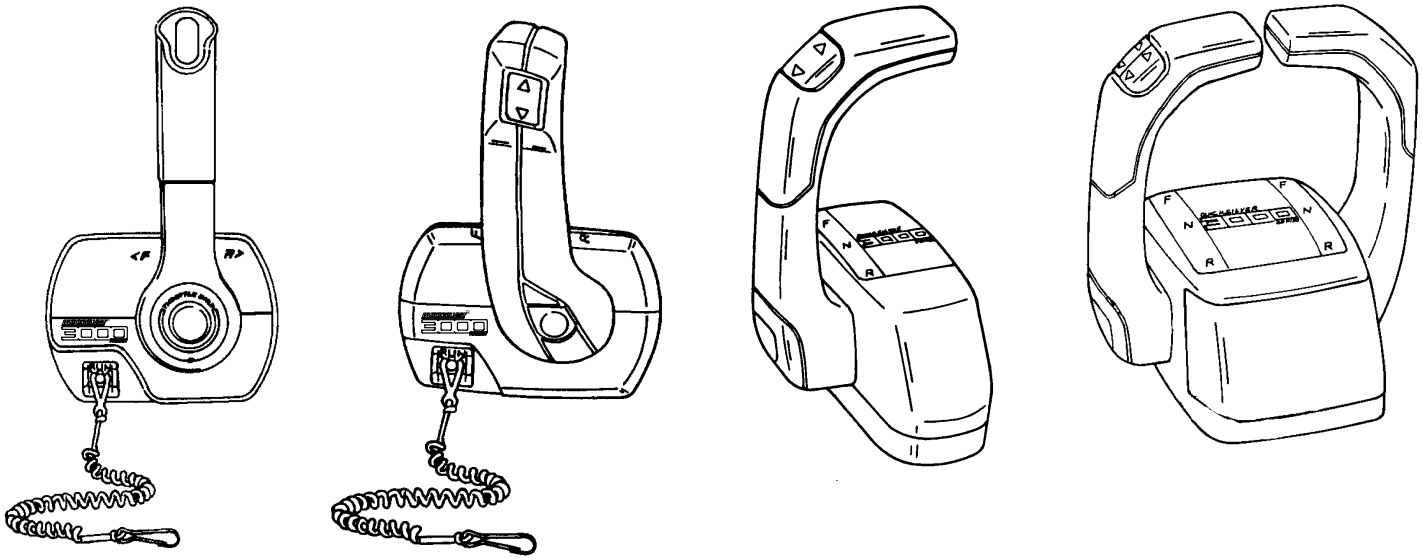

2. **Déterminer si la *Commander 3000* en place fait l'objet du rappel.** Si les autocollants sont visibles aux emplacements désignés ci-dessous. S'il le faut, utiliser une lampe de poche et un miroir.

La commande fait l'objet du rappel si elle a été fabriquée entre le 1er juin 1994 et le 1er septembre 1995 et ne porte pas d'autocollant « RKFW ».

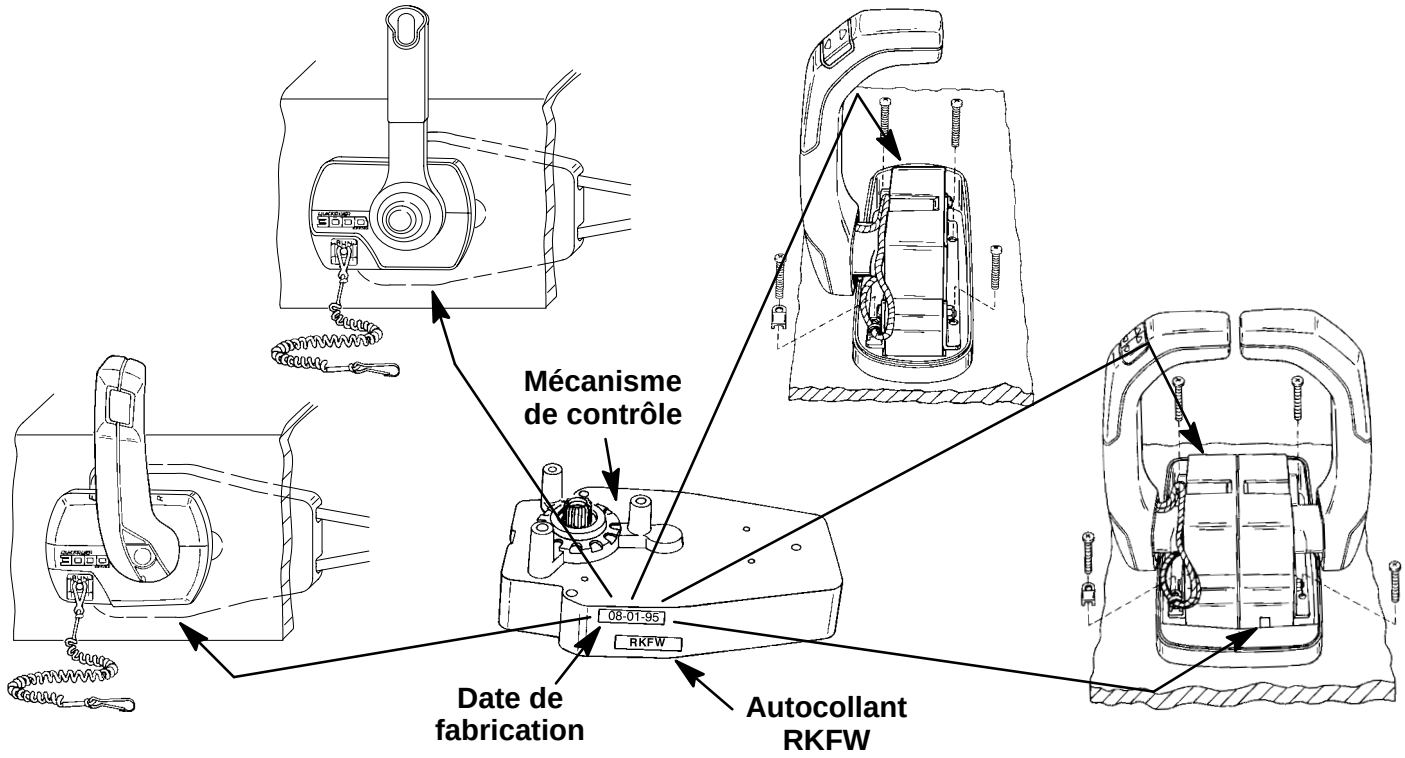

NOTE : *La date peut apparaître sous plusieurs formes : 08/01/95 (mois/jour/année), August 1, 1995. Le mois peut aussi être épelé : Aug/1/95 ou 1/Aug/95. Les autocollants peuvent aussi être apposés à d'autres endroits.*